

Le Myre de Vilers à Tananarive - Les Français à Madagascar n°11.

Numéro d'inventaire : 1997.02974.23

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Papeteries de Clairefontaine (Étival (Vosges))

Imprimeur : Bichelberger (P.), Champon (E.) et Cie

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1895 (vers)

Collection : Les Français à Madagascar ; 11

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

Description : Papier épais blanc. Recto: Chromolithographie dans un cadre ornemental avec rehauts de peinture dorée. Verso: Texte imprimé dans un cadre ornemental noir. RELIÉ et LES DEUX PARTIES DE LA COUVERTURE SONT COLLÉES

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 174 mm

Notes : Recto et verso collés et reliés aux autres couvertures de la série. Recto : "Série instructive recommandée pour les écoles". Gravure: "La reine Ranavalo ne respectant pas les traités avec notre pays, M. Le Myre de Vilers, notre ambassadeur extraordinaire, dut quitter Tananarive. La France devra employer la force pour faire respecter ses droits". Verso: texte anonyme sur l'ambassade de Le Myre de Vilers.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill. en coul.

LES FRANÇAIS A MADAGASCAR
LIVRE INSTRUCTIVE RECOMMANDÉE POUR LES ÉCOLES

H0 d

Appartenant à



M. LE MYRE DE VILERS A TANANARIVE

La reine Ranavalano ne respectant pas les traités conclus avec notre pays,
le Myre de Vilers, notre ambassadeur extraordinaire, dut quitter Tananarive.
La France devra employer la force pour faire respecter ses droits

